

ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon

5000 NAMUR

Agréé par la Région wallonne

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



Octroi du label

Endroit de camp

Vu l'attestation de sécurité incendie délivrée par Monsieur le Bourgmestre de Namur, Monsieur Prévot en date du 23/06/2020 ;

L'autorisation	N° EC087
Est délivrée à	ASBL Le Roc La Cascatelle
Domicilié	Fond de Malonne, 49 à 5020 Malonne
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp »
Pour le logement	Le Roc La Cascatelle situé Rue Joseph Massart, 2 à 5020 Malonne
Capacité	40 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré temporairement ou définitivement.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 22/06/2025.

Le 16/07/2020

La directrice de l'ASBL Atouts Camps

Adèle Guillaume